

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

SOUS-AMENDEMENT

N ° AC1275

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Gustave, M. Raux et Mme Simonnet

à l'amendement n° AC|1152 du Gouvernement

APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
